



AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR PETROLIER AVAL DU TCHAD
Siège Social : N'Djaména - BP : 2695 - TEL : +235 22 71 87 76

ARSAT Direction Générale

Département Technique *****

N'djaména, le 07 octobre 2024

Service de Suivi des Centres Gaz *****

Service de Suivi des Importations et
Subvention Gaz

N° 005 /ARSAT/DG/DT/SSCG/2024

Note Circulaire

**A l'attention des Responsables des Centres d'enfûtage et des
Distributeurs de Gaz Butane.**

Objet : Normes sécuritaires et entretiens des centres d'enfûtage.

Messieurs les Responsables des centres d'enfûtage,

La Direction Générale de l'ARSAT porte à l'attention des marketers et distributeurs de gaz butane que :

- Tous les centres d'enfûtage de distribution de gaz ont jusqu'au 1^{er} novembre 2024 pour la révision et l'installation des équipements de sécurité-incendie (Extincteurs, pistolet à eau, Bac à eau, etc.)
- Tous les centres d'enfûtage de gaz ont jusqu'au 1^{er} décembre 2024 pour se faire identifier par leurs logos ;
- Et jusqu'au 1^{er} janvier 2025, ils doivent obligatoirement se doter d'un banc de ré-épreuve et d'un atelier de maintenance et de réparation des bouteilles défectueuses.

La Direction Générale de l'ARSAT attache du prix au strict respect et à l'exécution de la présente note.

Le Directeur Général

HASSAN ADOUM YOUNOUMI